



Département du Tarn
Service Sports et Action pour la jeunesse
« Chéquier Collégien »
35 Lices Georges Pompidou
81013 Albi Cedex 9
Tél. : 05 63 45 65 76
chequiercollegien@tarn.fr

Chéquier collégien 2023 - 2024
Bordereau de retour des chèques
« Activités culturelles »

Attention ! Ce bordereau est à compléter et à retourner accompagné des chèques à l'adresse indiquée ci-dessus **avant le 31 octobre 2024**.

Le Département remboursera les chèques « Activités culturelles » utilisés sur la base de 20 €.

Merci de joindre un RIB lors de votre première demande de remboursement ou en cas de changement de coordonnées bancaires. Tout dossier incomplet ne pourra être enregistré.

Nom de l'association	
Nombre de chèques retournés :	
Montant total chèques « Activités culturelles »	20 € x = €

Je soussigné(e), Nom _____ , **Prénom** _____

Certifie exactes les informations figurant ci-dessus.

Date, signature et cachet de l'Association